

G. CAHUC

COURS MUNICIPAL

DE

DESSIN PROFESSIONNEL

CRÉÉ

A PAMIERS

SON ORGANISATION, SON ROLE, SON UTILITÉ



Pamiers, imprimerie M^{me} DELAYE



G. CAHUC

COURS MUNICIPAL

DE

DESSIN PROFESSIONNEL

CRÉÉ

A PAMIEERS

SON ORGANISATION, SON ROLE, SON UTILITÉ



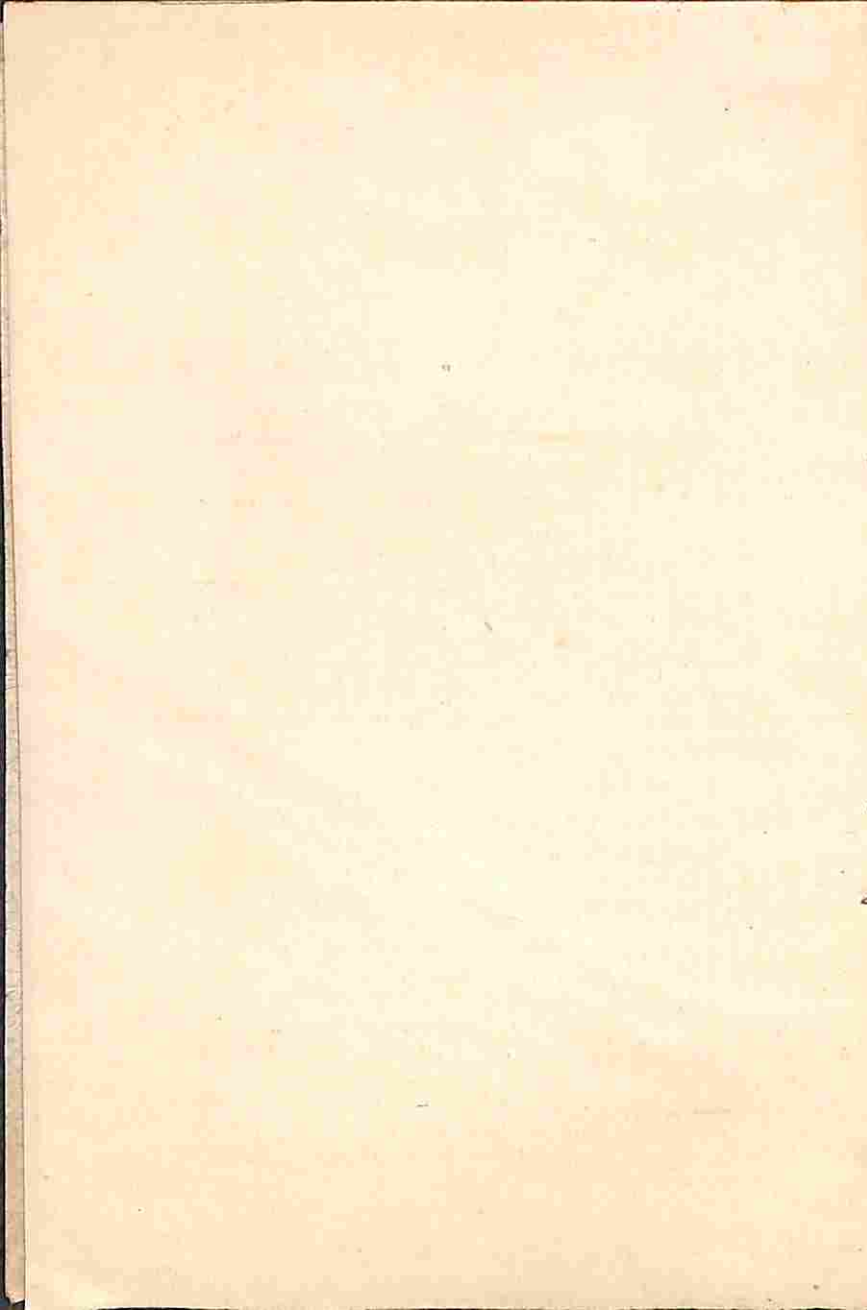
à mi G. de Heine
avec l'expression de sa vive
sympathie.

G. Carne

Quelques amis m'ont vivement engagé à réunir en une brochure une série d'articles parus sous forme de lettre dans *La Tribune Ariégeoise*, à propos de la création à Pamiers du cours de dessin professionnel. Je me suis rendu à leurs désirs, pensant avec eux qu'on ne saurait trop insister sur l'utilité du dessin appliqué aux diverses professions et qu'il faut employer tous nos efforts à en propager le goût dans les classes laborieuses.

Je dois remercier ici toutes les personnes qui, de près ou de loin, se sont intéressées à mon œuvre en m'aidant de leurs encouragements ou de leur appui. Parmi elles, M. Eyguière, sous-préfet de Pamiers, qui fut un des premiers à visiter le cours, notre regretté maire M. Allaux, son successeur M. Durrieu, le conseil municipal et les représentants de la presse ont droit à toute ma reconnaissance.





VILLE DE PAMIERS

COURS MUNICIPAL DE DESSIN

Dans le courant de l'année 1896 j'avais l'honneur de soumettre au Conseil municipal la demande suivante :

« Monsieur le Maire,
« Messieurs les Conseillers municipaux,

« J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la création d'un cours de dessin professionnel permettant aux jeunes apprentis et ouvriers d'apprendre le dessin en ce qui peut leur être utile pour leur profession. Toutes les grandes villes et certaines de peu d'importance en sont dotées.

« L'importance, à vous autres aussi, messieurs, ne vous en échappera pas, car il permettra à notre population ouvrière de se perfectionner dans ses divers métiers et, aux jeunes gens, de ne pas se trouver dans un état d'infériorité lorsqu'ils iront dans les grands centres.

« Saint-Girons possède son cours du soir, admirablement organisé et dirigé par mon ami et distingué professeur M. Chauvet ; ce cours pourra nous servir d'exemple par son organisation.

« L'Etat, d'une façon générale, protège ces institutions. Saint-Girons, outre l'envoi de modèles fait par M. le Ministre de l'instruction publique, reçoit de l'Etat une

subvention de 700 francs. Je pense qu'une fois le cours créé, Pamiers bénéficiera des mêmes faveurs.

« Si ma proposition est prise en considération, ce dont je ne doute pas, car le dessin, dans ses diverses manifestations, occupe trop d'importance et est d'une trop grande utilité dans toutes les professions, je me mettrai alors, messieurs, à la disposition des commissions chargées d'étudier la question pour leur fournir de plus amples renseignements.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux, les respectueuses salutations de votre dévoué serviteur. »

« G. CAHUC. »

Le Conseil municipal ayant approuvé à l'unanimité le principe de la création du cours, les études nécessaires furent faites, les crédits votés et l'installation étant prête, M. le Maire de Pamiers fit paraître l'avis suivant :

« *Avis.* — M. le Maire de la ville de Pamiers a l'honneur d'informer ses administrés que le cours municipal de dessin professionnel et artistique s'ouvrira lundi 18 courant, à 8 heures du soir, au 1^{er} étage de l'école maternelle, place des Vékisses.

« Il comprendra un groupe de dessin linéaire ayant rapport aux diverses professions se servant du dessin géométrique ; un groupe de dessin d'imitation, bas-relief et ronde-bosse, et un groupe de modelage.

« Ce cours sera gratuit et la municipalité, devant les services qu'il est appelé à rendre aux ouvriers des diverses professions, ne saurait trop les engager à se présenter lundi à 8 heures du soir, école maternelle place des Vékisses, pour se faire inscrire.

« *Le Maire,*

« ED. DURRIEU. »



Au reçu de cet avis, M. le Directeur de *la Tribune Ariégeoise* voulut bien, à titre de renseignement pour ses lecteurs, me demander quelques détails sur ce que serait ce cours organisé dans notre ville grâce à l'intelligente générosité de nos édiles municipaux.

Je lui répondis par la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Vous me demandez de donner à vos lecteurs quelques détails sur ce que sera le cours de dessin professionnel et artistique qui vient d'être créé par le conseil municipal de Pamiers. Je le fais avec d'autant plus d'empressement que je puis vous compter au nombre de ceux qui se sont le plus vivement intéressés à cette création, et lorsque l'année dernière j'en posai les premiers jalons, vous ne me ménageâtes pas vos encouragements.

Je ne saurais donc mieux faire que de vous donner le programme détaillé du cours et les commentaires qu'il peut comporter. Il sera divisé en quatre groupes :

1^{er} GROUPE. — DESSIN LINÉAIRE

1^{er} partie : Tracés et définitions relatifs aux lignes, aux surfaces et aux solides. Tracés géométriques dont l'application est la plus usuelle.

2^e partie: Théorie et tracé de projections pour la configuration linéaire des corps. Section et pénétration des solides. Tracés des ombres.

3^e partie : Application concernant les diverses professions, avec modèles en relief à l'appui. Croquis côtés et mis au net à l'échelle dans un rapport quelconque. Tracés des cinq ordres d'architecture. Tracés d'escaliers, d'assemblages. Tracés de bâtiments et de machines. Théorie et pratique du lavis à l'encre de Chine et à l'aide de teintes conventionnelles de couleur pour l'expression des matières.

II^e GROUPE. — DESSIN D'IMITATION

1^{re} partie : Dessin à main levée de solides et d'objets usuels. Notions sur la perspective linéaire. Solides ombrés. Etude des ombres. Notions sur la perspective aérienne.

2^e partie : Dessin d'ornement. Notions sur l'ornement, ses manifestations dans l'art des divers peuples.

3^e partie : Bas-reliefs, fragments et têtes ronde-bosse. Etude des extrémités, main, pied, diverses parties : bras, jambe, torse. Etude de statues d'après l'antique. Notions d'anatomie. Les divers canons.

III^e GROUPE. — SCULPTURE, MODELAGE

1^{re} partie : Bas-reliefs, Ornaments, Têtes décoratives d'animaux.

2^e partie : Ronde-Bosse. — Les modèles du dessin d'imitation serviront au cours de sculpture.

IV^e GROUPE. — COMPOSITION DÉCORATIVE,
DESSIN ET MODELAGE

1^{re} partie : Etude des divers styles.

2^e partie : Etude de têtes, de plantes, et d'animaux d'après nature.

3^e partie : Notions d'architecture, caractère donné par les proportions : Etude des moulures.

4^e partie : Le Professeur donnera aux élèves des compositions décoratives se rattachant à leurs diverses professions.

Tel est exposé, dans ses grandes lignes, le programme du cours de dessin ; reste maintenant à le compléter dans ses détails et à montrer les résultats qu'on peut en attendre.

Nous assistons en ce moment en France à un réveil des arts du dessin puissamment protégés par les pouvoirs publics. Je ne parlerai qu'en passant de l'importance qu'on leur a donnée dans l'enseignement secondaire, grâce aux réformes introduites depuis une quinzaine d'années, et dont l'initiative revient à M. Eugène Guillaume, sculpteur, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole de France à Rome, secondé par MM. Pillet, etc., etc. L'ancien programme, qui ne faisait de l'élève qu'un habile calligraphe et du maître un professeur *d'art d'agrément*, suprême ironie !, a été abandonné et on lui a substitué un

enseignement plus rationnel qui donne au dessin, par la façon intelligente dont il est compris, la place importante qu'il doit occuper dans toute instruction et éducation complètes.

Peut-on, en effet, admettre qu'un élève initié aux beautés de la littérature grecque, puisse rester insensible aux manifestations d'art plastique de ce peuple ? Il est cependant des gens à l'intelligence ornée qui se laisseront émouvoir par une manifestation écrite, mais qui resteront indifférents devant une belle sculpture.

Cependant, supposons pour un moment que tous les manuscrits aient été détruits par les grandes dévastations des barbares, est-ce que le tronçon mutilé d'une statue découvert par hasard dans la terre 1,500 ans après ne viendrait clairement prouver, dans un rayonnement de gloire, qu'un grand peuple avait vécu en cet endroit ?

L'imagier du moyen-âge, en couvrant l'extérieur et l'intérieur des cathédrales d'un monde de statues, ne traduisait-il pas, comme dans un livre ouvert à l'intelligence de tous, et c'était bien là en effet le livre de ces époques naïves, les aspirations de la foi chrétienne ? Il symbolisait ces aspirations par des attitudes chastes, des corps élancés pudiquement vêtus. L'horreur du vice était figurée par ces scènes impudiques d'une très grande audace réaliste qui nous choquent aujourd'hui. Les chroniques du X^e au XV siècle nous donnent-elles, sur ces époques, des documents plus complets que l'architecture et la sculpture ? J'en laisse juges les personnes qui complètent leurs études

littéraires sur un peuple par l'étude de ses manifestations d'art.

Mais il s'agit ici d'un cours de dessin professionnel et c'est de lui surtout que j'ai à vous entretenir. A côté des écoles des arts des grandes villes de province qui elles-mêmes ont fait une importante place à l'art industriel, nous voyons dans beaucoup de petites villes, et surtout dans le nord de la France, se créer des cours professionnels. Les ministres qui se sont succédé dans ces dernières années au ministère de l'instruction publique n'ont pas ménagé leurs encouragements et ont témoigné toute leur sollicitude à la création de ces cours. Leur patriotisme, étant donnée la grande lutte économique et industrielle à laquelle les nations se livrent en ce moment, a été justement inquiet de voir l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, les Etats-Unis, le Japon lui-même se couvrir d'écoles professionnelles. Aux anciennes jurandes qui, malgré leur exclusivisme, ont eu la gloire de porter si haut, du XII^e au XVIII^e siècle, le renom de l'art français industriel, a succédé notre époque d'individualisme à outrance qui, avec la grande industrie, a certainement porté atteinte à l'éducation professionnelle des ouvriers. Les cours créés sont appelés à combler cette lacune et à élever et perfectionner l'habileté des ouvriers d'une nation. Aussi j'ose espérer que M. le Ministre de l'instruction publique voudra bien, devant les sacrifices que s'est imposée la ville de Pamiers, lui témoigner sa haute bienveillance par l'envoi de modèles et le

secours d'une subvention. Cette ville, par sa situation industrielle, a tous les droits possibles à la protection de l'Etat.

Le cours créé à Pamiers s'est ouvert le 18 janvier 1897 ; il aura lieu tous les ans, du 15 octobre au 15 avril, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 8 à 10 heures du soir. Les listes d'inscription se sont rapidement couvertes des noms de 58 élèves civils et 22 militaires ; la municipalité a eu la généreuse pensée d'ouvrir à ces derniers l'entrée du cours, et M. le colonel Bruneau, heureux de protéger les arts du dessin, a eu la bienveillance de leur en faciliter l'accès en leur accordant les permissions nécessaires. La présence de ces militaires sera même pour le cours une cause d'impulsion, car j'ai trouvé dans certains de ces jeunes gens, provenant du recrutement de Toulouse, de précieux auxiliaires pour la formation de certains groupes.

La liste des professions des élèves inscrits nous donne la synthèse de la vitalité industrielle de notre ville. Sa principale industrie, l'Usine métallurgique, avec ses ajusteurs-mécaniciens, tourneurs, mouleurs, y tient la plus grande place, — à ce sujet, je dois remercier M. le directeur de l'Usine qui a accueilli avec le plus grand plaisir la création du Cours, et qui non seulement a engagé ses ouvriers à le suivre mais m'a promis encore de mettre à notre disposition toutes les pièces nécessaires pouvant faciliter l'instruction professionnelle de ses ouvriers. Je remercie encore M. Pacot, chef des ateliers, pour son utile concours et la bienveillance avec laquelle il

m'a toujours accueilli dans les divers renseignements que j'ai eu à lui demander.

A l'Usine métallurgique viennent s'ajouter les diverses professions d'une ville. J'y trouve des ébénistes, menuisiers en bâtiment, fondeurs, mécaniciens, armuriers, serruriers, charpentiers, maçons, plâtriers, sculpteurs, peintres, typographes, lithographes, doreurs, imprimeurs, tailleurs, tapissiers, etc., etc.

Après avoir parlé de l'utilité et de l'organisation du cours de dessin professionnel, je vais examiner rapidement les ressources que pourront en retirer nos ouvriers. Et d'abord, toutes les professions pourront bénéficier de la première et de la deuxième partie du groupe formé par le *dessin linéaire*, car les diverses constructions géométriques sont d'un usage tellement constant qu'elles trouvent partout leur application. Les professions qui se servent du dessin au trait y puiseront donc les premiers principes de leur art ; celles qui se rattachent plus spécialement au dessin d'imitation et au modelage y trouveront aussi une grande utilité, la géométrie, constituant l'élément de toute manifestation d'art plastique.

On ne saurait donc trop insister pour donner aux élèves ces premiers principes de dessin linéaire puisque sa pratique, outre l'usage direct qu'ils y trouveront, leur donnera, par la précision qu'ils auront à apporter aux divers tracés, l'éducation et la justesse de la vision, choses si nécessaires à l'habileté professionnelle d'un ouvrier.

Dans les métiers qui se rattachent à la 3^e

partie du groupe du dessin linéaire, nous trouvons l'usine métallurgique avec ses divers spécialistes et les industries similaires privées, fondeurs, mécaniciens, forgerons, serruriers, etc. Abandonnant cette façon d'enseigner qui consiste à faire copier à l'élève des planches où sont dessinés des corps et machines, tracés de bâtiments, etc., et dont l'unique résultat est d'avoir fait une belle image, sans nul résultat pratique et sans avoir ouvert l'intelligence de l'élève, je m'attacherai, au contraire, à faire relever les dessins d'après des modèles en relief. Pour les industries du fer, j'aurai, comme je l'ai déjà dit, des pièces mises gracieusement à ma disposition par M. le Directeur de l'usine. Quant aux machines et aux grosses pièces, les élèves ayant acquis l'habileté nécessaire, pourront en faire sur place, avec la plus précise exactitude, à un dixième de millimètre près, des croquis cotés qui seront ensuite faits en rendu au cours.

L'idéal serait de posséder l'outillage nécessaire au travail du fer et du bois ; c'est ainsi qu'un banc de menuisier avec une scie et quelques rabots compléterait pratiquement les explications orales en permettant aux élèves spécialistes d'exécuter beaucoup de modèles. Ceux qu'on trouve chez les marchands étant d'un prix fort élevé, il en résulterait pour nous une importante économie. Nous pourrions ainsi créer des modèles à volonté, types divers d'assemblages, d'escaliers etc., qui donneraient d'importants résultats pour les industries du bois.

Les maçons-charpentiers occupent une

grande place dans l'industrie d'une ville ; et, comme l'indiquent les deux mots accolés, ils cumulent plusieurs professions du bâtiment. Dans beaucoup de cas, le petit propriétaire qui fait bâtir ne s'adressant pas à un architecte, fait appel à leur seule initiative ; aussi leur métier, étant données les connaissances multiples qu'il exige, demande pour son éducation professionnelle un effort sérieux s'il veut être à la hauteur des services qui lui sont demandés.

Les habitations saines et bien aérées étant une des principales conditions de l'hygiène moderne, le maçon, par ses constructions, peut avoir une très grande influence sur la santé publique. Le soin qu'il apportera à la disposition des diverses parties d'une bâtisse, a aussi une grande importance pour la commodité des gens qui l'habitent et la vieille plaisanterie classique de l'escalier oublié pour donner accès aux divers étages est un fait qui arrive assez communément. La science du dessin permettra à ces ouvriers de pouvoir dresser un plan avant de commencer leur travail, ce qui leur évitera de nombreux déboires et leur donnera, avant de se mettre à l'œuvre, la vision bien nette du travail à exécuter. Quant à la décoration extérieure des façades, pourquoi s'en tenir presque toujours à ces affreux parallépipèdes de maçonnerie percés d'ouvertures d'une monotonie désespérante et qui sont la généralité de nos constructions. Pourquoi ne pas se souvenir de l'emploi qu'a fait la Renaissance Toulousaine d'un des matériaux les plus communs de notre pays, de la brique.

Elle en a tiré de charmants motifs de décoration monumentale et qui ne manquent pas de puissance, surtout en l'alliant à la pierre. La maison de M. Subra-Duquier, rue Boulbonne, en offre, dans notre ville, un exemple à citer ; malgré ses ouvertures marées et le gros de l'œuvre qui se présente à la vue, fait de mortier et de cailloux roulés, les divers motifs de décoration architecturale qui ornent sa façade la rendent pittoresque tout en lui laissant une fière allure.

Je n'aurai guère à faire pour démontrer l'utilité du cours de dessin linéaire en ce qui concerne la profession de charpentier complétant celle de maçon. Les nombreux et savants tracés nécessités par les diverses constructions d'assemblages, d'escaliers, de combles, d'échafaudages, etc., montrent, lorsque le cours sera arrivé à sa complète organisation et avec le secours des modèles en relief, tous les avantages qu'ils pourront en retirer. A cette profession je joindrai celle de menuisier en bâtiments qui a, avec elle, de nombreux points d'attache. Certains ouvrages spéciaux faits par ceux-ci seront l'objet d'une étude particulière. Je trouve enfin comme dernière profession du bâtiment se rattachant à l'art du trait basé sur la géométrie descriptive, les tailleurs de pierre qui, eux aussi, bénéficieront de l'enseignement exposé plus haut.

Après avoir parlé du groupe du dessin linéaire, il me reste à examiner les professions qui se rattachent plus spécialement aux groupes de dessin d'imitation et de

modelage comprenant en même temps celui de composition décorative.

J'ai essayé de faire ressortir les liens qui unissaient entre eux ces divers groupes. En effet, nous voyons certaines professions n'avoir exclusivement besoin que du dessin linéaire, telles les maçons-charpentiers, tailleurs de pierres, plâtriers. A côté des formules scientifiques qui leur sont nécessaires pour assurer l'agencement et la solidité de leurs travaux, il leur sera le plus souvent indispensable de donner à ces travaux diverses formes d'art architectural. L'étude des monuments à travers les âges, le tracé des cinq ordres d'architecture qui leur montrera le caractère donné par les proportions et l'étude des moulures viendront compléter leur éducation et leur permettront de comprendre plus facilement et de mieux exécuter les plans de l'architecte.

Viennent ensuite des professions qui se rattachent à l'art industriel et qui cherchent, outre le but pratique, à donner à leurs œuvres une forme artistique. Ce sont les ébénistes, sculpteurs, peintres-décorateurs, réparateurs-doreurs, tapissiers, relieurs, orfèvres, forgerons et serruriers d'art, lithographes etc. Il faudra leur montrer les essais d'art décoratif tentés dans ces derniers temps par divers artistes. La question est trop importante, la vitalité nationale est trop en jeu pour que ce réveil artistique ne s'étende pas à toute la France. Luttant avec peine contre la concurrence des industries étrangères et même dans certains cas, supplantée par elles, notre industrie nationale avait conservé

sa suprématie grâce à l'art décoratif, au goût français ; mais la longue période que nous venons de traverser pendant laquelle rien de nouveau n'a été créé, où l'on s'est contenté de reconstituer les anciens styles, a permis à d'autres nations de se poser en rivales. Les amateurs, au lieu d'encourager les artistes dans la voie des productions originales, ne leur ont le plus souvent demandé que des reconstitutions, ou bien, se sont laissés tromper avec une grande quiétude bienveillante par d'habiles praticiens. Ces derniers ont rempli les boutiques d'antiquaires de *vieux neuf* et sont même allés jusqu'à déposer leurs œuvres chez de bons paysans qui vous affirmaient avec la plus touchante bonhomie qu'eux et même leur grand-père avaient toujours vu cela chez eux. Il faut dire que les artistes ont apporté dans ces pastiches une remarquable habileté d'exécution et de *truquage* ; tout y est imité à la perfection, les trous faits dans le bois par les vers, les morsures de la rouille sur le fer, jusqu'aux craquelures des faïences. Certaines pièces, imitées peuvent même supporter, soit par le brio et la maîtrise de l'exécution, soit par la contrefaçon gauche et naïve des époques primitives, la comparaison avec des objets de ces époques elles-mêmes. Aussi on comprend très bien que des gens dont l'autorité est incontestable, des directeurs de musées nationaux, s'y soient laissés tromper.

L'art japonais aura eu une grande influence sur notre époque ; les artistes japonais, décorateurs avant tout, nous ont rappelé que le moindre objet usuel pouvait don-

ner lieu à une interprétation intéressante ; ils nous ont rappelé que pour trouver des conceptions nouvelles, il suffisait de regarder autour de nous. La nature n'est-elle pas la source de fécondes idées avec son ciel, ses nuages, l'eau, les plantes, les fleurs, les animaux, l'homme, en un mot la multiplicité des formes qu'elle nous présente et qu'il nous suffit d'interpréter.

Sans être en ce moment arrivés à une formule d'art décoratif contemporain français, on ne peut enregistrer sans joie les diverses tentatives qui sont faites, et il faut applaudir aux courageux efforts individuels qui ont été tentés. Si l'on trouve encore dans les lignes architectoniques des réminiscences des anciens styles, on constate en revanche beaucoup d'originalité dans les détails et dans les petits objets.

De nombreuses initiatives ont été prises pour aider au relèvement de notre art industriel national. D'abord, beaucoup de grands artistes, surtout parmi les sculpteurs, sont revenus de cette idée préconçue qu'une manifestation d'art appliquée à l'industrie, constituait pour eux un état d'infériorité ; aussi les salons du Champ-de-Mars et des Champs-Élysées ont-ils créé une section d'art décoratif où figurent des œuvres de Baffier. Desbois, Carabin, Charpentier, Dampé, etc. qui, avec l'étain, le bois, l'ivoire, ont imaginé des créations d'un puissant intérêt. La céramique a pris aussi un nouvel essor avec les grès émaillés de M. Bigot, les grès et les porcelaines de M. Dammouse et les grès flammés de M. Lachenal, de colorations merveilleuses.

L'ébénisterie, une des gloires de notre art national, est sérieusement concurrencée par les meubles anglais. Grâce à la fureur d'*Anglomanie* qui règne sur nos mœurs, le meuble devait être le complément inévitable des paletots et des pantalons sacs de nos élégants. Si le goût et l'harmonie ne règnent pas toujours dans les créations de nos voisins, leur côté essentiellement pratique et commode appliqué à un usage particulier, leur ont fait trouver des formes originales, certaines même non dépourvues d'intérêt artistique. Il serait à désirer que l'école d'ébénisterie Boule créée à Paris depuis deux ou trois ans ne tardât pas à former une pépinière d'ébénistes de haute valeur.

A côté du meuble, nous voyons remis en honneur, et par des artistes de grande valeur, le travail du fer forgé, la reliure d'art, les cuirs gaufrés et les papiers peints par quelques essais nouveaux. Dans cette dernière spécialité nous nous laissons encore distancer par l'Angleterre qui se rend compte de leur rôle important dans la décoration des maisons, et qui s'efforce, dans son éveil artistique, de leur enlever leur ordinaire banalité.

Les peintres verriers, en reconstituant un art dont les formules perdues avaient permis d'élever les belles verrières du Moyen-Age et de la Renaissance, font, en y ajoutant de nouveaux procédés de fabrication, des œuvres de grand art.

La lithographie occupe, elle aussi, une grande place dans l'art industriel de notre pays. Une de ses productions, l'affiche chromo-lithographique est, on peut le

dire, une invention contemporaine. Elle a victorieusement montré qu'elle pouvait faire d'une annonce quelconque, une œuvre d'art, vrai régal des yeux et de l'esprit. La réclame industrielle et commerciale a trouvé en elle un précieux auxiliaire et les noms des Chéret, des Grasset, des Toulouse-Lautrec etc., sont connus à l'égal de ceux des plus grands artistes et, d'ailleurs, ils peuvent presque être considérés comme tels. Les collectionneurs d'affiches sont nombreux et cette passion est tellement grande qu'elles envahissent les appartements privés au point de les faire ressembler à des places publiques. C'est même, et ceci soit dit en plaisantant, un danger pour un commerçant de faire exécuter de trop belles affiches car elles ne tardent pas à être enlevées et nous avons vu prendre, à Paris, la précaution de les placarder à la hauteur des premiers ou seconds étages.

La plupart des manifestations artistiques que nous venons de passer en revue n'ont pas une répercussion bien profonde dans notre art industriel national ; elles restent un objet de luxe, accessible à certaines classes privilégiées et, si je puis m'exprimer ainsi, en m'inspirant de l'éminent critique d'art, M. Gustave Geffroy, je dirai qu'il faudrait *démocratiser le goût*. Nous ne sommes plus au moyen-âge, avec les conditions exceptionnelles de la vie à bon marché, de cette époque où l'œuvre d'art amoureusement caressée, sortait uniquement des mains de l'artiste. Il faut aujourd'hui compter avec les besoins coûteux de l'existence et, dans la production, avec la ma-

chine. C'est donc aux directeurs d'Usines, aux chefs d'atelier, aux fabricants d'objets susceptibles d'une forme d'art, à en prendre l'initiative, en mettant à la tête de leurs ateliers des artistes chargés de créer des modèles qui, n'étant pas plus coûteux, auront l'immense avantage de rendre aux produits français la suprématie sur ceux des autres nations. En remplaçant le *toc*, qui est la caractéristique de beaucoup de productions, ils auront en même temps contribué au relèvement du goût et de l'art décoratif populaire en France.

La décentralisation qui préoccupe en ce moment-ci beaucoup d'esprits n'est plus un mot pour les arts industriels ; parmi les centres industriels de province, qui jouissent depuis longtemps d'une juste renommée et qui ont fait de grands efforts couronnés de succès pour perfectionner leurs produits, je me contenterai de citer Toulouse et surtout Nancy avec ses nouvelles applications d'art décoratif au meuble et à la céramique.

Il nous reste à parler du groupe de modelage, adjoint au cours de dessin ; les résultats s'en feront sentir dans quelques années et il fournira aux sculpteurs-ébénistes, aux réparateurs-doreurs, aux marbriers, aux forgerons et serruriers d'art en leur donnant la compréhension du relief par l'étude des plans, la pratique nécessaire à l'exécution sculpturale des motifs ornementaux et des figures qu'ils pourront avoir à faire dans leurs diverses spécialités. Ce groupe est donc appelé à donner d'utiles enseignements et sera pour les élèves d'un très grand intérêt.

Après avoir passé en revue les diverses professions, j'arrive à une catégorie spéciale d'élèves inscrits à notre cours et qui par leur fortune personnelle ou leur profession sembleraient ne pas devoir le fréquenter. On les désigne habituellement sous le nom d'amateurs. Je ne voudrais pas qu'on dise que je cherche à faire, à outrance, l'apologie des arts du dessin et cependant je ne puis m'empêcher de faire remarquer qu'il devrait être, comme l'écriture, l'expression de la pensée et que dans beaucoup de cas le moindre croquis est de compréhension plus claire et surtout plus rapide que le langage. J'ai parlé plus haut du Japon qui avance à pas de géant dans la possession des conquêtes scientifiques modernes. Là, le dessin est en grand honneur et dans les écoles, il est appris en même temps que l'écriture ; cette étude est assurément bien faite pour développer chez l'enfant l'observation et donner plus de précision à sa pensée. L'importance qu'a prise chez nous l'image dans les livres scolaires, est un acheminement vers cette voie. La fréquentation de notre cours ne pourra donc qu'être utile à cette catégorie de jeunes gens, car s'il y a beaucoup à faire, pour ne pas dire tout, j'ai pu m'en rendre compte depuis qu'il est ouvert pour l'éducation des professionnels, il reste aussi, et cela est d'une grande importance, à éclairer le goût et à compléter l'éducation de l'amateur.

Enfin, le cours sera très utilement complété par une petite bibliothèque d'ouvrages techniques professionnels. Elle sera peu à peu constituée grâce aux crédits

alloués par le conseil municipal et je compte bien que des envois de M. le Ministre de l'instruction publique et les dons des particuliers ne me feront pas défaut. Les élèves auront ainsi à leur disposition des livres où ils pourront puiser de précieux renseignements professionnels que les explications du professeur compléteront utilement.

Les représentants du pays ont voulu favoriser par tous les moyens l'expansion du mouvement d'art industriel en France. C'est ainsi que la nouvelle loi militaire donne aux ouvriers d'art de très sérieux avantages. Un grand nombre de professions sont appelées à en bénéficier et les jeunes gens qui, après un concours, font preuve de certaines aptitudes sont appelés sous les drapeaux pour une année seulement. Leur nombre assez limité ne peut être supérieur à 1 pour 200 du contingent. Les examinateurs ne sauraient donner trop d'importance à ce concours qui stimulera le zèle des jeunes ouvriers pour l'étude.

Outre l'utilité évidente du cours de dessin professionnel créé à Pamiers, certaines personnes qui s'intéressent à sa prospérité ont voulu y voir un côté moral. Il est certain que la fréquentation du cours pendant les longues soirées d'hiver aura sur quelques jeunes gens une action autrement moralisatrice que la fréquentation des cabarets. Mais considérant la question encore à un autre point de vue, la beauté porte en elle aussi sa morale et la réunion des divers groupes à notre cours permettra à certaines corporations à côté de leurs

études techniques, d'étudier d'intéressantes manifestations d'art. Je trouve dans le beau livre d'Henri Havard *l'Art à travers les Mœurs* un chapitre intitulé : *Du rôle de l'art dans la Société et de son utilité*. Il faudrait le citer en entier pour en bien saisir la haute portée philosophique ; j'en détache le paragraphe suivant : « Dix mille individus se réunissant pour écouter la lecture d'un poème, pour admirer des tableaux, contempler des statues ou faire de la musique, ne sauraient constituer un danger pour la paix publique. Cinq cents individus, se réunissant pour boire avec excès peuvent mettre la cité en péril. »

En terminant, laissez-moi vous remercier, M. le Directeur de la *Tribune Ariégeoise*, de l'hospitalité que avez bien voulu donner dans les colonnes de votre estimable journal à mes modestes articles ; ne serait-ce que le grain de sable ajouté à la grande œuvre entreprise pour le relèvement de l'éducation professionnelle en France, je serais encore très heureux de ce résultat. Ce dont vous pouvez être assuré ainsi que vos lecteurs, c'est que j'emploierai tout mon dévouement, tous mes efforts, à la bonne direction du cours dont j'ai eu l'honneur d'être chargé par le Conseil Municipal de Pamiers. J'ose espérer, en comptant sur le bon vouloir, l'exactitude et l'application à l'étude de mes élèves qu'il donnera sous peu des résultats appréciables.

S'il m'était permis de faire appel à une parole plus autorisée et plus éloquente que la mienne pour plaider la cause des cours de dessin professionnel, j'engagerais le

lecteur à lire le remarquable discours prononcé le 28 novembre 1896, à la Chambre des Députés par M. Aynard, député du Rhône, à-propos de la discussion du budget de l'instruction publique et des beaux-arts. Je ne puis mieux faire comme conclusion que de reproduire la fin de son discours.

« Je suis convaincu que je suis ainsi, en communion d'idées avec la grande majorité de cette Chambre, nous n'avons plus à nous endormir sur nos vieilles croyances, en notre goût inné et nos facultés natives. En développant l'enseignement populaire des beaux-arts en France, en organisant plus largement cet enseignement général du dessin, vous rendrez un immense service matériel à nos industries, qui sont de plus en plus pressées par la concurrence extérieure. Vous rendrez du même coup un service moral à tout un peuple en démocratisant cet enseignement ; vous en aurez la conviction si vous savez reconnaître la beauté de cette profonde parole de Ruskin, le principal auteur de l'éclosion du sentiment d'art en Angleterre, l'un des plus grands écrivains de ce siècle : *l'Art c'est l'expression de la joie dans le travail.* »

Pamiers, le 15 février 1897.

G. CAHUC,

Professeur du Cours municipal de dessin.

(FIN)

